

## Venelles, ville durable

Visite du 4 septembre 2010

La présente note résume l'essentiel des informations recueillies, lors de la visite par les membres de P'Aix 21 dans la commune de Venelles (Bouches-du-Rhône), sur invitation de son maire, Jean Pierre Saez (lui-même membre de P'Aix 21). La visite s'est déroulée en plusieurs temps :

- Présentation d'un des véhicules municipaux électriques ;
- Visite du B.I.E.N. (bureau d'information énergies nouvelles) ;
- Visite de la centrale solaire sur le toit de la mairie puis point général sur les enjeux d'urbanisme ;
- Parcours piétons pour prendre connaissance des potentialités en production solaire des toits d'immeubles et de la centrale d'énergie commune à la cuisine centrale et à la maison de retraite ;
- Présentation générale du programme municipale pour une ville durable ;
- Déjeuner bio à la cantine municipale.

L'actuelle municipalité a poursuivi l'effort engagé sous la précédente en vue de faire de Venelles une ville durable. Un programme précis avait été établi et présenté à la population : il est en cours de mise en œuvre rigoureusement et à cadence soutenue. L'un des axes majeurs de l'action est la maîtrise de l'énergie (bâtiments publics, logements, déplacements).

Venelles est une ville moyenne (avec 8400 habitants), peu étendue (2000 ha), et donc disposant d'un réseau de voirie maîtrisé (48 km). Cette taille humaine favorise expérimentations, dialogues, actions.

La municipalité s'est dotée d'un cadre général avec un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), tel que le prévoit le nouveau code de l'urbanisme (suite à la loi « SRU » de 2000). La municipalité veut aller plus loin en lançant un agenda 21 dès cet automne. Dès le bulletin municipal de rentrée, un questionnaire engage la réflexion en mobilisant les habitants. La réflexion concertée sera menée dans le cadre d'« ateliers 21 », dès 2011, s'appuyant sur le modèle des deux expériences en 2008 et 2009 de « Grenelle de l'environnement », ayant mobilisé des centaines de personnes, avec des propositions constructives.

En matière d'énergie, après déjà de nombreuses actions, comme la thermographie des habitations depuis le ciel, la municipalité s'est doté d'un économe de flux pour accompagner la mise en œuvre de sa politique. L'ensemble des bâtiments publics a bénéficié d'un diagnostic et sont peu à peu isolés et équipés en photovoltaïque. L'opération la plus ancienne et la plus symbolique a été l'équipement de la mairie : sur le toit, sont installés des panneaux classiques, et des capteurs intégrés à une pergola

(tarif, de rachat de l'électricité, supérieur) ; toutes les données sont visibles sur un écran juste dans l'entrée accueil de l'immeuble. La mise en place de cet équipement exemplaire a demandé 4 ans (mise en service avril 2007), et a été rentabilisée en un peu plus de 4 ans. La baisse récente des tarifs de rachat ne devrait pas poser de problème aux investisseurs, car plusieurs facteurs ont permis une baisse des coûts de revient : l'effet d'expérience/standardisation des installateurs et des concepteurs ; la baisse du coût du silicium, l'accroissement des rendements des panneaux.



La municipalité souhaite poursuivre ses propres investissements dans l'énergie, par exemple en couvrant les toits des immeubles HLM (sur la base d'un « deal » : la commune prend en charge l'isolation du dernier étage en échange de la disponibilité du toit pour produire de l'électricité solaire) ou en ayant équipé la cuisine centrale d'un générateur très innovant (toute l'année il délivre de l'eau chaude pour la cuisine centrale ; en été il délivre de l'air frais pour la maison de retraite) ou en installant un arbre solaire sur la place principale (avec possibilité de recharge des véhicules électriques) ou enfin en continuant de s'équiper en véhicules municipaux électriques (3) ou hybrides (3). Mais le grand projet reste la réalisation d'un réseau de chaleur sur la commune, en profitant de l'opportunité de la forme relativement compacte autour de la route centrale, du bâti de la commune. Ce réseau sera alimenté par une centrale à bois (granulés), participant ainsi à la valorisation des déchets tant du débroussaillage anti incendies, que des plus de 35 000 m3 de biomasse produite et non valorisée chaque année dans la commune.



Dans cette démarche de maîtrise de l'énergie, l'enjeu de la réhabilitation des maisons/immeubles existant est important. La municipalité a ouvert, dans le même local que l'office du tourisme, un bureau d'information sur les énergies nouvelles (B.I.E.N., ouvert en février 2010). Il apporte tous les conseils pour agir, à commencer par une aide au diagnostic de la situation : la commune s'est en effet équipée d'une caméra thermographique. Dans le local même, des dispositifs innovants sont parfaitement visibles : lampes led, ventilation double flux, chaudière à bois (granulés : à noter une production locale à Pertuis ; le système de granulés est extrêmement performant en terme énergétique, avec très peu de déchets et microparticules),... La municipalité a pris de nombreuses initiatives d'appui aux particuliers s'engageant dans la maîtrise de l'énergie dans leurs logements : accroissement du COS, remboursement de la TFB (taxe foncière bâtie) en cas de résultats positifs (ce qui laisse l'entière liberté aux propriétaires pour mener les travaux nécessaires), etc... Malgré ces efforts, il faut reconnaître que la mobilisation réelle tarde : il faut dire que de tels projets sont complexes pour les particuliers, tant au point de vue technique, que du point de vue du montage des dossiers d'aides. Il faut bien constater un énorme manque de formation des artisans et des commerciaux.



La municipalité a engagé une politique volontariste en matière de déplacements, pour offrir des alternatives crédibles à la voiture : déjà 10 km de pistes cyclables, un réseau complet d'ici peu (qu'il faudra compléter par des points de stationnement adaptés) ; plus d'une centaine de liaisons quotidiennes entre Venelles et Aix-en-Provence, la ville centre d'agglomération (conte une dizaine il y a quelques années), des circuits piétons, etc...

Toutes ces actions s'inscrivent dans un ensemble plus large :

- Construction achevée d'une station d'épuration aux normes HQE, certifiée ISO 14001 ;
- Passage à 33% de bio à la cuisine centrale (600 repas/jour : écoles, maison de retraite, portage à domicile,...), à l'occasion du nouveau marché (juillet 2010) ;
- Création d'une régie municipale des eaux ;

- Lancement d'un écoquartier (avec circulation réservée uniquement à des véhicules électriques ou modes doux), dans le cadre d'une ZAC communautaire (plus d'une centaine de réunions de concertation à ce jour) ;
- Une prévention active des risques naturels, avec en particulier la réalisation d'un DICRIM (dossier communal d'information) ;
- ...

Mais le développement durable, ce n'est pas que de l'environnement, c'est aussi l'épanouissement social. La municipalité a donc engagé de nombreuses autres initiatives, dont :

- Le « Markethon emploi » : une fois par an, les demandeurs d'emplois de la commune, sont accompagnés dans une démarche de rencontre avec les entreprises de la commune. En 2009, les 20 candidats ont recueilli près de 80 offres et 15 d'entre eux ont trouvé un emploi (donc sur la commune) ;
- La programmation de programmes de logements sociaux : il est clair que la commune a un fort retard en ce domaine, avec moins de 4% de logements sociaux (d'où une pénalité annuelle lourde) ;
- ...

Toutes ces démarches volontaires s'appuient sur une grande ouverture aux expériences d'ailleurs, avec la recherche approfondie de solutions innovantes mais utilisées ailleurs. Le maire et ses élus sont très souvent en visite dans d'autres villes ou à l'étranger, pour découvrir, comprendre, des pratiques, des techniques, ... Ils examinent ensuite leur adéquation aux réalités de Venelles.

Les membres de PAix 21 ont été impressionnés par le volontarisme des élus et les résultats obtenus. Bien sûr, nous avons posé de nombreuses questions et rien n'est parfait. On peut citer par exemple la question de l'agriculture : peu d'agriculteurs résistent à la pression foncière, encore moins fait du bio, et des terres disparaissent. Cette question peut aussi mériter une politique au niveau de l'ensemble du Pays d'Aix.